



6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 - info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

PROGRAMME DE TRAVAIL DU CC SUD POUR 2017

Le CC Sud poursuivra son travail d'élaboration d'avis à la demande de la Commission Européenne, des Etats Membres et de sa propre initiative. A l'instar de ce qui a été réalisé jusqu'à présent, les activités du CC Sud seront coordonnées en liaison avec la Commission, les Etats Membres et d'autres autorités, dans un contexte de collaboration renforcée du fait de la régionalisation. La communication avec les membres se fera de manière régulière au travers des emails, réunions, conférences téléphoniques et au travers du site internet. Ce programme de travail se veut être la synthèse des grandes priorités des actions conduites par le CC Sud en 2017. Ce document ne se veut pas exhaustif et selon l'actualité, de nouvelles thématiques de travail pourront être identifiées en cours d'année.

PRIORITES

• Priorité 1 : Accompagnement de l'Obligation de Débarquement (OD)

Proposition et/ou contribution aux « plans d'action rejets » :

Dans la continuité des travaux conduits jusqu'alors, le CC Sud poursuivra son travail de recommandation afin de contribuer au déploiement de l'Obligation de Débarquement (OD). Le calendrier se resserre en effet, puisque toutes les dispositions devant accompagner la pleine et entière OD devront avoir été identifiées au plus tard en mai 2018. Ces travaux devront se traduire par des propositions ou des contributions aux recommandations jointes proposées par le Groupe d'Etats Membres.

Mécanismes connexes à l'OD

Certains mécanismes directement reliés à l'Obligation de débarquement ont déjà fait l'objet de discussions au CC, et devront faire l'objet d'une poursuite des réflexions. Sous ce point, sont concernées : la méthode de calcul pour le suivi de l'exemption De Minimis, les modalités d'application des flexibilités, ainsi que la procédure de « quota uplift »





6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 * info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Suivi opérationnel de l'OD et reporting

Le CC Sud analysera régulièrement les conditions de mises en œuvre de cette réglementation, et tentera d'appréhender comment celle-ci est déployée de manière pragmatique sur le terrain. Outre l'éventuelle identification de problèmes, cette veille visera à pouvoir contribuer à informer la Commission Européenne dans le cadre du reporting institutionnel, ainsi qu'à informer les scientifiques.

• Priorité 2 : Plans de gestion et règles d'exploitation

Le travail sur les plans de gestion multi annuels, et plus globalement, ceux concourant à une stratégie de gestion pluriannuelle demeureront des axes structurants du travail du CC Sud.

Espèces benthiques et démersales du golfe de Gascogne et des Eaux Ibériques:

Les travaux sous cette thématique seront doubles. Au regard d'un chantier réglementaire d'une aussi grande importance, le CC Sud analysera avec la plus grande attention la proposition de la Commission Européenne, attendue avant l'été 2017. Ceci, afin d'émettre toutes les recommandations utiles dans le cadre des négociations institutionnelles.

Par ailleurs, des réflexions seront menées pour développer en complément de cet outil des règles d'exploitations, reposant sur des modélisations halieutiques, et visant à l'atteinte du MSY généralisée. Cela afin, d'améliorer la visibilité sur les possibilités de pêche et que soient mieux prises en compte si possible les dimensions socio-économiques, objectifs qui constituent d'importantes priorités pour le CC Sud.

Plan de gestion Espèces Démersales de la Macaronésie :

Sous la double hypothèse que le plan de gestion proposé par la Commission ne couvre pas les eaux de la Macaronésie, et que le CC RUP ne soit pas encore fonctionnel, le CC Sud travaillera sur la préfiguration d'un ou plusieurs plan(s) de gestion, en fonction des souhaits et ambitions affichés par ses Membres.





6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 - info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Approche mono spécifique

Sous l'hypothèse vraisemblable que le Plan de Gestion proposé par la Commission ne couvrira pas les stocks de petits et grands Pélagiques, le CC Sud poursuivra ses travaux pour que d'importants stocks soient couverts par une stratégie de gestion pluriannuelle.

Sardine du Golfe de Gascogne : Les résultats de Benchmark du CIEM seront analysés de près, et si l'expertise scientifique le permet, la mise en œuvre d'une stratégie de gestion pluriannuelle sera recherchée.

Sardine Ibérique : Dès lors que la nouvelle évaluation de ce stock sera rendue disponible, les membres du CC Sud apprécieront ce diagnostic scientifique et travailleront de concert pour améliorer le cadre de gestion, en identifiant si possible de nouveaux mécanismes de gestion pluriannuels.

Thon Germon : Le CC Sud accompagnera de très près les travaux scientifiques menés au sein de l'ICCAT pour faire émerger une règle d'exploitation sur ce stock. Quelque peu pris de court par le calendrier de négociation de l'an dernier, et par les incertitudes entourant la négociation, le CC Sud demandera une expertise scientifique afin que soit évaluée la Recommandation 2016-06, afin d'éviter une potentielle sous-exploitation.

Thon Rouge : Le CC Sud analysera avec attention les résultats de l'évaluation de ce stock qui sera réalisée cette année, et accompagnera autant que possible les négociations entourant le futur cadre de gestion de ce stock.

Priorité 3 : Accompagnement de l'actualité communautaire

Evaluation du régime du Contrôle des Pêche

Le CC Sud attend avec impatience les résultats de l'évaluation actuellement réalisée par la Commission concernant le cadre de contrôle des Pêches en Europe. Il est d'ores et déjà prévu qu'une présentation des résultats sera réalisée lors des Groupes de Travail Printaniers du CC Sud. Le CC Sud entend participer de manière la plus active possible aux travaux et discussions qui seront menés à la suite de cette évaluation.

Adoption d'un nouveau Cadre pour les Mesures techniques



6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 * info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Le CC Sud a déjà adopté un avis en réaction à de la proposition de la DG Mare sur ce sujet. S'il a appréciée de nombreux éléments de cette proposition, il demeure persuadé que des optimisations sont nécessaires, et dans ce cadre, il doit encore apporter quelques précisions techniques. Cela sera réalisé durant cet exercice, en plus du nécessaire accompagnement de ces négociations (informations, réactions..).

Avis sur les possibilités de pêche pour 2018

Le CC Sud organisera comme chaque année un débat sur le **document de Politique Générale** publié par la Commission Européenne. Les avis annuels du CIEM seront transmis aux membres et le CIEM sera sollicité pour une présentation plus détaillée des avis pour certains stocks. A l'instar de ce qui a été réalisé l'an dernier, ces travaux devraient se traduire par un Avis durant l'été portant sur le cadre général, qui sera complété à l'automne via des propositions spécifiques.

• Priorité 4 : Améliorer la connaissance et la gestion à court terme

Mise en œuvre de l'approche écosystémique

Les membres du CC Sud seront informés de l'évolution du cadre de formulation des avis scientifiques, et contribueront autant que faire se peut à la mise en place d'une gestion prenant en compte les interfaces trophiques entre espèces.

En fonction de l'actualité, il pourra être décidé de suivre de plus près la mise en œuvre de la DCSMM. Le CC Sud poursuivra également son rôle de passerelle supranationale en ce qui concerne le déploiement des politiques environnementales en mer, principalement réalisée au niveau national.

Suivi des développements du CIEM :

De nombreux développements sont actuellement réalisés au sein du CIEM, que le CC Sud tentera de suivre et d'accompagner dans la limite des moyens disponibles. Il sera question de suivre et d'analyser les conséquences opérationnelles de l'identification de fourchettes de valeur de mortalité par pêche autorisant le MSY, les conséquences d'éventuelles réévaluations de la valeur du point médian Fmsy, ainsi que les travaux concernant les stocks en catégorie 3 et 4, concernant la gestion au MSY.



6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 - info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

• Priorité 5 : Soutien de la pêche artisanale

Participation aux Projets « renforcements de l'implication de la Pêche Artisanale dans le processus décisionnel ».

Le CC Sud suit de très près, et collabore autant que possible avec les deux porteurs de projets financés par la DG Mare, devant permettre de renforcer la participation de la pêche artisanale dans le processus décisionnel. De nombreuses réunions et échanges ont eu lieu jusqu'alors. Ces volontés et implications se poursuivront durant le prochain exercice du CC Sud, qui couvrira la fin de ces deux projets.

• Priorité 6 : Consolider le fonctionnement du CC Sud

Le CC Sud poursuivra sa mutation liée à la mise en œuvre de la nouvelle PCP.

A la suite des problèmes rencontrés lors de l'Assemblée Générale de 2015, une refonte de ses statuts devra être conduite cette année. Cet exercice sera réalisé en deux temps, avec tout d'abord, une modification de la règle de majorité pour la modification des statuts, avant de procéder au véritable renouvellement statutaire à l'été prochain.

Le CC Sud recherchera par ailleurs par tous les moyens à ce que la présente situation, marquée par l'absence de participation des ONG environnementales, s'améliore. Outre la poursuite d'un dialogue avec les ONG environnementales membres du CC Sud, il contribuera à la recherche de solutions satisfaisant toutes les parties, dans le respect des orientations fixées au niveau Communautaire.





6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 * info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

AUTRES SUJETS D'INTERET

Le CC Sud répondra à sa mission d'organisme consultatif pour la Commission Européenne en **répondant aux consultations** lancées concernant sa zone de compétence et l'intérêt de ses membres.

Les travaux sur des mesures de gestion spécifiques seront poursuivis. En fonction de l'actualité communautaire, le CC Sud pourra ainsi être amené à travailler sur de nouvelles espèces. La gestion du Bar sera très certainement inscrit dans les travaux du CC Sud, sous deux angles. Tout d'abord, au travers du suivi et de l'accompagnement des négociations entourant la gestion de cette espèce dans la zone CIEM VIII, d'autant qu'un benchmark aura lieu fin février 2017. D'autre part, le CC Sud tentera d'améliorer l'actuel cadre de gestion communautaire, qui empêche actuellement d'éviter les recapture des bars échappés des fermes aquacoles aux Iles Canaries, qui constituent un important problème écologique.

En 2017, il sera recherché l'aboutissement des travaux du CC Sud en ce qui concerne la Pêche de Loisir. Les nombreux travaux réalisés jusqu'alors au sein du CC Sud, ainsi que des événements récents (atelier de Vigo en Novembre 2016), doivent contribuer en l'adoption d'un Avis cadre entourant cette activité.

Le CC Sud poursuivra son travail de suivi de la préfiguration du CC RUP, du fait notamment de l'actuel doublon de compétences pour les eaux bordurant la Macaronésie, inscrite dans la nouvelle PCP. Les membres insulaires du CC Sud pourront être tenus informés des travaux de préfiguration via le groupe de travail Insulaire.

En externe, le CC Sud poursuivra sa collaboration avec les différentes organisations nationales, régionales et internationales ainsi qu'avec les instituts scientifiques. Les membres du CC Sud participeront autant que possible aux réunions et ateliers où ils peuvent apporter une contribution.





6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 * info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

DATES PROVISOIRES DES REUNIONS DU CC Sud

Réunion	Date	Lieu	Sujets à traiter
Réunions des groupes de travail (espèces pélagiques, pêches traditionnelles, VIII+IX, insulaire)	10,11 et 12 mai	Porto	Obligation de débarquement, mesures technique, Contrôle
Comité exécutif	Fin mai	Lisbonne ?	Obligation Débarquement, préparation AG
Assemblées Générales et Comité Exécutif	Fin juin	Nantes?	adoption des comptes, programme de travail, Modification statuts,
Groupes ad hoc ??,réunion des groupes de travail « pêches traditionnelles » et « subdivision insulaire », Espèces Pélagiques, VIII et IX	Sept. - octobre	Madrid?	Priorités de travail..
Comité Exécutif	Novembre-	Bruxelles ?	Validation avis..

PRO

